

Bon d'inscription individuel à découper
et à joindre au tirage sur papier



Entre Genève et Lyon,
le Parc des Oiseaux est tout près de chez vous.

En voiture :

A 30 mn de Lyon, par A46 sortie n°3 Villars-les-Dombes.
A 1h30 de Genève et Annecy, par A40/A42 sortie Pont d'Ain.
A 30 mn de Bourg-en-Bresse.

En train :

SNCF Lyon Part-Dieu / Villars-les-Dombes : 40 mn

Horaires	Mars, octobre et novembre*	Avril, mai, juin et septembre	Juillet et août
Ouverture du guichet	10h00	9h30	9h30
Fermeture du guichet	16h30	18h00	18h30
Fermeture du Parc	17h30	19h00	20h00

*A partir du 15 novembre, le parc ouvrira uniquement les week-end,
soit les 20, 21, 27 et 28 novembre. Fermeture du parc le 28 novembre.

TARIFS INDIVIDUELS

- Adulte : **13 €**
- Enfant de 6 à 14 ans inclus (hors groupe) : **10 €**
- Abonnement adulte : **25 €**
- Abonnement enfant et tarif réduit : **20 €**

Tarifs réduits pratiqués pour les personnes en situation de handicap, les
+ de 65 ans, les demandeurs d'emploi, les étudiants, les familles
nombreuses.

l'ain

Conseil général

Le Parc des Oiseaux
est une réalisation du
Conseil général de l'Ain



PARC OISEAUX
DES www.parcdesoiseaux.com

RD1083 - 01330 Villars-les-Dombes
Tél : 04 74 98 05 54 - Fax : 04 74 98 27 74

Concours de Photos

du Parc des Oiseaux

Du 15 mai au 14 novembre 2010,
sur le thème
"L'Oiseau, entre Asie et Afrique"



Concours destiné aux
plus de 14 ans
et sponsorisé par :

**OPTIQUE
BOURDEAU**
55, rue de la Charité - 69002 Lyon

SELENIUM
13 rue Claudius Linossier
69004 LYON

PARC OISEAUX
DES www.parcdesoiseaux.com

Le Parc des Oiseaux de Villars les Dombes (Ain) organise son quatrième concours photo sur le thème :

«L'Oiseau, entre Asie et Afrique»



La collection du Parc des Oiseaux réunit des représentants de tous les continents. Cette année, une passerelle a été jetée entre l'Afrique et l'Asie, par l'intermédiaire de la réalisation d'un nouveau site (Terres de Calaos) dédié à cette remarquable famille aviaire occupant divers habitats de forêts et de savanes du continent noir et du continent asiatique.

Le sujet de notre concours ne se limite pas aux seuls calaos mais nous a inspiré un thème qui regroupe l'ensemble des oiseaux africains et asiatiques visibles au Parc.

L'affichage sur les volières et les enclos vous permettra de cerner l'aire géographique des espèces que vous photographierez. Il va de soi que les photos d'oiseaux européens, américains ou australiens seront considérées cette année comme hors sujet. Mais l'échantillonnage de l'avifaune asiatique et de celle vivant en Afrique s'avère suffisamment large dans notre Parc pour que vos talents de photographes trouvent amplement matière à s'exprimer.

R È G L E M E N T D U C O N C O U R S

Tout participant certifie être l'auteur des images qu'il fait concourir. Il s'engage à adresser deux photos au maximum prises dans le respect de la réglementation du Parc (le jury se réservant le droit d'écartier toute image ne répondant manifestement pas à cette condition).

Les photos faites en dehors des limites du Parc ne seront pas retenues non plus. Dans le cas de photographies numériques, les retouches importantes des images ne sont pas admises (à l'exception d'un recadrage ne rognant pas plus de 30 % de la photo d'origine, du nettoyage des poussières parasites, du réglage du contraste, de la luminosité et de la balance des couleurs). Le jury se réserve la possibilité de demander le fichier original (RAW ou JPG) pour une vérification des éventuelles retouches, en cas de doute.

● Qui peut participer ?

Ce concours est ouvert à tous les photographes amateurs de plus de 14 ans : particuliers, associations, clubs, comités d'entreprise, etc., à l'exception des membres du jury et du personnel du Parc. La participation est gratuite, sans aucune obligation pour le photographe en dehors du présent règlement.

● Nombre de photos par participant

Il est fixé cette année à un maximum de 2 photographies par personne.

● Période de validité des images

Seules les photos prises en 2009 et 2010 pourront concourir.

● Présentation des tirages

Les photos seront tirées sur papier photo exclusivement (papier imprimante non admis), uniquement au format 20 x 30 cm, en couleur ou en noir et blanc. Au dos de chaque tirage, l'auteur collera le bon d'inscription ci-joint, sur lequel il précisera son nom, son prénom, sa date de naissance, son adresse, son numéro de téléphone, la date de la prise de vue et le titre de la photo le cas échéant.

● Adresse de dépôt ou d'expédition et date limite de participation

A l'accueil du Parc aux heures d'ouverture (dans une enveloppe portant la mention "concours photo 2010"). Ou par voie postale à l'adresse suivante : Parc des Oiseaux (concours photo 2010) - RD 1083 - 01130 VILLARS LES DOMBES. La date limite est le dimanche 14 novembre 2010 (le cachet de la poste faisant foi).

● Composition du jury

Le jury du concours 2010 sera composé de 2 représentants du Parc, de 2 photographes naturalistes et des deux sponsors du concours. Le jury délibérera durant les 15 premiers jours du mois de décembre 2010 et procédera à une sélection des 30 meilleurs clichés. Un palmarès des 15 images les plus remarquables sera établi et donnera lieu à l'attribution de lots. Les décisions du jury sont souveraines.

Les participants au concours acceptent que les photos retenues puissent faire l'objet, sans contrepartie financière, d'une utilisation non commerciale par le Parc (affichage interne, publication sur un support imprimé informatif, article de presse dans le cadre du concours, site Internet du Parc). Une éventuelle utilisation sur un support commercial fera l'objet d'une négociation spécifique entre le Parc et le photographe.

● Remise des prix et exposition

Les lauréats du concours seront informés par écrit au terme de la délibération du jury.

Les photos primées seront récompensées dans la salle d'exposition du Parc, lors de la saison 2011, en présence des membres du jury, du personnel du Parc, des élus locaux et / ou départementaux, de la presse invitée et des sponsors.

- 1^{er} prix : Une paire de jumelles Swarovski 8 x 20 B Pocket d'une valeur de 615 € offert par Optique Bourdeau - 69002 Lyon.
- 2^{ème} prix : Un sac Lowepro Pro Runner 300 AW d'une valeur de 160 € offert par Optique Bourdeau - 69002 Lyon.
- 3^{ème} prix : Une séance photo + un portrait 20 x 30 cm d'une valeur de 150 € offert par Selenium - 69004 Lyon.
- 4^{ème} prix : 1 an d'abonnement aux revues « Chasseur d'images » et « Nat'Images » d'une valeur de 67€.
- Le 5^{ème} et 6^{ème} prix : 2 abonnements au Parc des Oiseaux d'une valeur de 52€.
- 7^{ème} prix : 1 an d'abonnement à la revue « Chasseur d'images » d'une valeur de 43€.
- Le 8^{ème} et 9^{ème} prix : 1 abonnement au Parc des Oiseaux d'une valeur de 26€.
- Le 10^{ème} et 11^{ème} prix : 1 an d'abonnement à la revue « Nat'Images » d'une valeur de 24€.
- Du 12^{ème} au 15^{ème} prix : 1 bon d'achat à la boutique du Parc d'une valeur de 15€.

Les 30 meilleurs clichés sélectionnés resteront exposés dans le hall de la Nurserie et seront accessibles aux visiteurs dès le lancement de l'exposition et ce, jusqu'à la fermeture hivernale.

● Restitution des photos

Fin 2010, les tirages non primés seront restitués par courrier (seulement les photographies accompagnées d'une enveloppe suffisamment affranchie pour le retour à leur auteur par la voie postale). Les photos primées, quant à elles, seront conservées par le Parc.



Bon d'inscription individuel à découper et à joindre au tirage sur papier

Je soussigné(e) (Nom, prénom) :

Date de naissance :

Demeurant (adresse complète) :

Téléphone : E-mail :

Déclare avoir pris connaissance du règlement du concours et l'accepter sans restriction.

Fait à, le / / 2010

Signatures